Un plan Marshall mondial serait-il de nouveau à l'ordre du jour ?

Partage international n° 383 – Juillet 2020

par Luc Guillory

Pendant plus de quarante années d'un travail acharné et ininterrompu consistant à transmettre l'information sur l'existence, la présence et l'émergence de Maitreya et des Maîtres de Sagesse dans notre monde à cette période de l'Histoire, Benjamin Creme n'a cessé de répéter que la crise actuelle est de nature spirituelle et qu'elle se focalise essentiellement dans notre système politique et économique fondé sur la compétition, l'avidité, un matérialisme à tout crin, l'égoïsme et la complaisance.

B. Creme, en tant qu'ambassadeur des Maîtres auprès de l'humanité, a constamment insisté sur la nécessité de créer un système juste de coopération et de partage des ressources mondiales, comme premier pas à accomplir sur la voie de notre héritage spirituel. A de nombreuses reprises, il a décrit les grandes lignes du futur système économique, si toutefois l'humanité devait faire le choix de la coopération et de la survie en exerçant son propre libre arbitre. Systématiquement, il a mis en exergue la vision d'un plan Marshall mondial qui serait mis en œuvre sous la supervision des Nations unies. Ce plan serait le premier pilier pour restructurer notre système économique. Il aurait pour fondement une gestion partagée et une juste répartition des ressources mondiales entre toutes les nations.

Malgré les inégalités abyssales de revenus entre les nations et entre groupes au sein d'une même nation, malgré l'injuste contrôle que les pays du G7 ou du G20 exercent sur le système économique pour servir leurs propres intérêts, malgré l'usurpation prédatrice que les marchés et les institutions financières exercent sur les richesses et le pouvoir, malgré l'incommensurable souffrance et la misère de milliards d'hommes, de femmes et d'enfants, cette idée d'un plan Marshall mondial n'a jusqu'à présent pas figuré dans l'agenda politique des grandes puissances, ni même dans celui des agences des Nations unies.

La Cnuced à l'avant-garde du nouveau paradigme économique

Créée en 1964, la Cnuced (Conférence des Nations unies pour le Commerce et le Développement) est l'agence des Nations unies chargée de promouvoir une meilleure intégration des pays en développement dans l'économie mondiale afin de stimuler leur croissance économique.

Depuis sa création, cette organisation onusienne s'est efforcée de promouvoir un système économique équitable fondé sur de justes relations entre les pays du « Sud » et les pays développés, concentrant son travail sur l'obtention de conditions d'échanges commerciaux plus équilibrées et plus loyales.

Mais ce n'est que très récemment que la Cnuced a pris position en faveur de la mise en place d'un plan Marshall pour transformer les relations économiques internationales, un peu à la manière dont les accords de Bretton Woods ont façonné ces relations après la Seconde Guerre mondiale.

Une étape préparatoire a conduit la Cnuced à publier en 2019 un rapport intitulé *Un nouveau multilatéralisme pour une prospérité partagée – les principes de Genève pour un New Deal écologique*. L'agence onusienne y promouvait un ensemble de *« principes cohérents pour la refonte d'un régime multilatéral de commerce et d'investissement réformé. »*

La Cnuced reconnaissait sans la moindre ambiguïté que *« les règles et les pratiques du régime du commerce international, de l'investissement et du système monétaire doivent être réformées de toute urgence. Ces règles sont actuellement biaisées au profit des multinationales, de la finance mondiale et des grandes puissances. Elles contraignent les gouvernements, les communautés, les ménages ainsi que les générations futures à supporter les coûts de l'insécurité économique, de la croissance des inégalités, de l'instabilité financière et du changement climatique. »*

Un multilatéralisme renouvelé

C'est pourquoi la Cnuced s'est faite l'avocate d'un *« multilatéralisme renouvelé, devenu nécessaire pour fournir les biens publics mondiaux indispensables à*

une prospérité partagée et à une planète en bonne santé, pour coopérer et coordonner les initiatives politiques qui demandent une action collective afin de réduire les risques communs et pour s'assurer que la mise en œuvre de ces objectifs par un pays n'entrave pas la capacité des autres nations à agir dans le même sens »

La notion de « partage » est ici mise en avant dans un langage plutôt diplomatique et académique, mais le principe est clairement décrit comme l'étape essentielle à franchir en vue d'établir un nouveau cadre pour un avenir durable.

Les recommandations comprenaient un programme articulé autour de cinq objectifs majeurs :

1. Une économie mondiale productive fondée sur le plein emploi, des emplois et des salaires décents, dans tous les pays sans exception.
2. Une société équitable qui s'emploie à réduire les écarts socio-économiques intergénérationnels et au sein d'une même génération, entre les pays, les ménages, les races et les genres.
3. Une communauté protectrice qui prend soin des populations vulnérables et promeut les droits économiques.
4. Une politique participative qui triomphe de l'emprise des groupes d'intérêt bornés et étende le principe démocratique aux décisions économiques.
5. Un avenir durable fondé sur la mobilisation des ressources et des politiques afin de décarbonner la croissance et de retrouver la santé environnementale.

Ces lignes directrices contenaient des orientations politiques concrètes conçues pour transformer l'ordre économique mondial néolibéral en un système économique plus inclusif et plus coopératif. La Cnuced recommandait notamment les mesures suivantes :

– « Mettre fin à l'austérité, stimuler la demande pour favoriser des économies durables et inclusives, en combinant des politiques monétaires et fiscales associées.

– Réaliser des investissements publics significatifs dans des transports et des systèmes d'énergie propres, afin d'établir une croissance faible en carbone et pour transformer la production agricole dans le but de satisfaire aux besoins d'une population mondiale croissante.

– Concevoir des politiques industrielles vertes, en associant subventions, incitations fiscales, prêts et garanties, ainsi qu'une accélération des investissements en recherche et développement dans l'adaptation technologique.

– Augmenter les salaires en fonction de la productivité, pour progresser vers une société plus juste.

– Réguler les flux financiers privés, afin de les rediriger vers les objectifs désirés, et dans le but de restreindre les pratiques commerciales et financières prédatrices. »

Ce rapport de 2019 a constitué un tremplin pour promouvoir l'idée d'un système économique international plus équitable.

Mais la crise de Covid-19 est passée par là. Elle a conduit la Cnuced à dépasser son objectif initial.

En fait, l'Onu craint que les pays du « Sud » et, en particulier, les plus pauvres d'entre eux (appelés PMA, Pays les moins avancés, dans le jargon onusien) ne seront pas en mesure de faire face à la pandémie. Ces pays souffrent de systèmes de santé inadéquats et sous-dimensionnés. A cela s'ajoute une crise économique provoquée par l'arrêt de l'économie mondiale. Cette combinaison est susceptible d'engendrer un désastre total dans les pays émergents.

L'esprit de solidarité du G20

Richard Kozul-Wright, directeur du département des stratégies de mondialisation et de développement de la Cnuced, a déclaré que les *« pays aux économies avancées ont promis de tout faire,* « quoi qu'il en coûte », *pour empêcher que les entreprises et les ménages au sein de leurs pays ne subissent de lourdes pertes de revenus. Mais, si les dirigeants du G20 respectent leur engagement à fournir une* « réponse mondiale dans un esprit de solidarité », *ils doivent apporter une réponse en proportion pour les six milliards de personnes qui vivent en dehors des principales économies du G20*. »

Toutefois, la réponse des pays du G20 a jusqu'à présent été plutôt limitée. Les ministres des Finances se sont accordés à octroyer une suspension partielle (pas même une annulation) du service de la dette (c'est-à-dire les intérêts payés, pas le capital nominal) à 70 PMA, pour un total de 14 milliards de dollars. A comparer aux 700 milliards d'euros ou aux 1 000 milliards de dollars octroyés respectivement aux banques européennes et aux banques américaines par la Banque centrale européenne et par la Réserve fédérale des Etats-Unis, cet engagement reste désespérément faible, une piètre

démonstration de *« l'esprit de solidarité ».*

L'Union européenne pour sa part s'est très timidement engagée à *« mobilier 15,6 milliards d'euros »* afin de venir en aide à ses *« pays partenaires »* en Afrique. Il reste à clarifier ce que l'UE entend par *« partenaire ».* Cependant, ces fonds proviendront de sources existantes, pas même de nouvelles allocations, un simple changement de fléchage de budgets déjà votés. Autant pour *« l'esprit de solidarité ».*

De plus, la situation de la dette publique de nombreux pays émergents devient critique. La Cnuced souligne que pour les seules années 2020 et 2021, les pays en développement devront faire face à des remboursements de leur dette publique externe qui vont *« exploser et passer de 2 600 milliards à 3 400 milliards de dollars ».*

Mais comme souligné par la Cnuced dans un langage très mesuré, *« les appels à la solidarité internationale n'ont jusqu'à présent produit qu'un faible soutien tangible ».* C'est ce qui a conduit l'Onu, à la fin mars 2020, à lancer un appel pour mettre en œuvre un ensemble de mesures en faveur des pays émergents pour un montant de 2 500 milliards de dollars.

Par la voix de Mukhisa Kituyi, son secrétaire général, la Cnuced a défini un programme qui affiche clairement l'étendue de l'aide qui doit être apportée aux pays en voie de développement, afin d'éviter une catastrophe imminente.

Ce train de mesures comprend :

– Une mise à disposition de 1 000 milliards de dollars sous forme de droits de tirage spéciaux.

– L'annulation, en 2020, de 1 000 milliards de dollars de dettes dues par les pays émergents.

– La création d'un plan Marhsall de 500 milliards de dollars de subventions pour financer les dépenses de santé.

Il y a urgence car plusieurs rapports de la Cnuced notent que *« la vitesse avec laquelle les ondes de choc économiques liées à la pandémie ont frappé les pays en développement est dramatique, même en comparaison de la crise financière mondiale de 2008 ».*

Les pays en développement ont déjà été lourdement frappés par la fuite des capitaux, les dévaluations monétaires et la perte de revenus liés aux exportations, notamment du fait de la chute des prix des matières premières. En effet, selon la Cnuced : *« La baisse générale des prix atteint 37 % cette année. »*

Tandis que les pays riches ont été en mesure de mettre rapidement au point des plans de sauvetage pour leurs populations et leurs entreprises, cette option n'est pas disponible dans les pays en développement. Pour ceux qui survivent au jour le jour, un arrêt prolongé de l'activité économique est une véritable menace de mort par famine ou par d'autres afflictions dont sont généralement victimes les pauvres. Ceci est particulièrement le cas dans de nombreux pays d'Afrique.

C'est pourquoi la Cnuced et l'Onu en général lancent un appel urgent en faveur d'un plan Marshall et d'autres mesures associées, et pas seulement quelques *« miettes »* d'une assistance qui ne fera qu'alimenter la complaisance des pays riches mais qui ne fournira pas l'aide qui est nécessaire. Cet appel officiel en faveur d'un plan Marshall par la Cnuced est une étape intéressante en relation avec le nouveau modèle économique international qui prévaudra dans l'ère à venir.

Il n'est apparu dans l'agenda de la Cnuced que très récemment. Au début des années 2010, la Cnuced avait organisé des symposiums publics annuels. Des représentants de la société civile étaient invités à y participer afin d'exprimer leurs idées sur de nouvelles voies, de nouvelles approches économiques, afin de répondre aux crises économiques internationales.

Du New Deal vert au Plan Marshall mondial

Des collaborateurs de *Partage international* avaient eu l'opportunité de participer à ces symposiums et avaient parlé de solutions de type plan Marshall. Ils avaient produit des communiqués écrits que la Cnuced avait eu l'amabilité de publier et d'imprimer pour les participants, mais cette notion de Plan Marshall ne figurait même pas dans les attendus des réunions officielles.

Nous avons de même été invités à participer à la 13e conférence de la Cnuced qui s'est tenue à Doha, au Qatar, en avril 2012. Nous pûmes à cette occasion faire une conférence sur un *plan Marshall mondial et écologique* dans le cadre du Forum de la société civile, un événement parallèle à la conférence principale. Mais à vrai dire le thème du Plan Marshall mondial n'était pas encore dans l'esprit de tous les personnels de la Cnuced à cette époque. Il semble désormais que cette idée gagne enfin du terrain.

L'idée d'un New Deal écologique est devenue très

présente dans l'espace médiatique et même sur la scène politique au cours des dernières années. Consciemment ou inconsciemment, cela a ouvert la voie à un plan plus ambitieux qui intègre le Plan Marshall mondial. Il est probable que nous ayons déjà laissé passer l'opportunité d'instaurer un New Deal écologique de manière progressive. Tout comme nous avions laissé passer l'opportunité d'une transformation en douceur de notre économie, selon les recommandations faites par la Commission Brandt dans les années 1980, à défaut d'une réponse appropriée de la communauté internationale et des pays développés en particulier. Maintenant l'heure est venue. Du fait de la crise sanitaire à l'échelle mondiale, et de notre incapacité à répondre aux défis du réchauffement climatique par des politiques volontaires et convergentes, il est désormais impératif de prendre des décisions et des mesures fortes pour transformer l'économie mondiale.

Un plan Marshall signifie un transfert conséquent d'argent et d'autres ressources (techniques, humaines, de connaissances….) des pays riches vers les pays émergents.

Un Plan Marshall en accord avec les Maîtres

A l'origine, le Plan Marshall fut un dispositif de prêts octroyés par les Etats-Unis aux pays européens à la fin de la Seconde Guerre mondiale, afin de reconstruire leurs économies dévastées. Sa véritable dénomination était : *« Programme européen de reconstruction. »* Mais il fut baptisé *« Plan Marshall »* par les médias qui assistaient à un discours prononcé le 5 juillet 1947 à l'Université de Harvard par le général George Catlett Marshall, membre de l'administration Roosevelt pendant la guerre. Dans ce discours, G. Marshall affirmait la volonté des Etats-Unis de *« faire tout ce qui est en [son] pouvoir pour faciliter le retour à une santé économique normale à l'échelle mondiale, condition* sine qua non *à la stabilité politique et à la paix »*.

Selon les conditions du Plan, l'Europe devait importer des Etats-Unis les produits de première nécessité dont le manque se faisait cruellement sentir à l'époque et que l'Europe n'avait pas la capacité de produire, une situation qui allait perdurer plusieurs années. Actuellement, les conditions des relations économiques internationales sont différentes. Un simple dispositif de prêts s'avérerait insuffisant.

Le concept du Plan Marshall mondial que nous avons proposé lors de ces symposiums publics comprenait de ce fait un ensemble plus vaste de mesures, qui tenait compte des indices et informations que les Maîtres avaient transmis par l'entremise de Benjamin Creme au cours des décennies précédentes.

Ces mesures concernaient en particulier :

– Un vaste plan d'annulation de dette publique au bénéfice des pays en développement et une annulation totale de la dette des PMA.

– Un programme d'urgence d'éradication de la faim, afin de mettre un terme définitif au blasphème de la faim. Aujourd'hui, près de 8 500 enfants décèdent chaque jour de la faim ou d'autres afflictions liées à l'extrême pauvreté.

– La mise en place d'un vaste mécanisme de financement, basé sur une nouvelle devise internationale, gérée par les Nations unies, offrant des prêts à faible taux d'intérêt pour que les pays en voie de développement puissent financer leurs investissements à long terme dans l'agriculture, la santé, l'éducation, les programmes écologiques. Ces prêts seraient exempts des *« conditionnalités »* qui existent aujourd'hui dans les divers mécanismes financiers proposés (conditionnalités telles que : la libéralisation des industries et des services nationaux, l'ouverture des frontières à la concurrence internationale, la réduction des budgets sociaux et même des subventions permettant de maintenir des prix bas sur les denrées alimentaires de première nécessité pour les plus pauvres…)

– La création de stocks alimentaires de sécurité internationaux (comme ce fut recommandé par la Commission Brandt il y a quarante ans).

Un tel dispositif pourrait être mis à disposition des pays qui en ont besoin, sur la base d'engagements contractuels réciproques entre l'Onu, en tant qu'agence pilote, et les pays demandeurs. Ces derniers s'engageraient sincèrement à développer des investissements concrets dans l'éducation universelle, des systèmes de santé appropriés, des infrastructures adéquates, la promotion d'économies nationales durables et écologiques, la restructuration de leurs filières agricoles, tout en réduisant leurs dépenses militaires et en améliorant leurs pratiques de gouvernance… Il ne s'agit pas de jeter l'argent par les fenêtres mais de proposer un engagement contractuel mutuel entre la communauté internationale *(via* l'Onu) et les pays récipiendaires.

Le présent plan de la Cnuced inclut également un ensemble plus vaste de mesures :

– Une annulation de dettes publiques à hauteur de 1 000 milliards de dollars

– Une utilisation accrue des DTS (Droits de tirage spéciaux), un instrument monétaire créé par le FMI (Fond monétaire international) qui permet aux pays membres les plus pauvres de réaliser leurs transactions internationales lorsque leur devise n'est pas acceptée dans ces transactions. Cet actif monétaire est actuellement composé d'un panier de cinq devises majeures : le dollar américain, l'euro, la livre sterling britannique, le yen japonais, ainsi que le yuan chinois depuis 2016.

La Cnuced a cheminé dans sa réflexion et aujourd'hui sa position se rapproche de ce que les Maîtres considèrent comme une nécessité absolue afin de mettre un terme au blasphème de la faim et de la pauvreté extrême dans laquelle des milliards de nos concitoyens planétaires sont englués. Nous avons besoin de justice pour créer un équilibre dans le monde et nous savons que seule cette justice permettra de créer la confiance qui mènera à la paix et à une civilisation nouvelle et épanouie, comme nous l'indiquent nos Frères aînés. Nombreuses sont les voix qui s'élèvent maintenant dans le monde en faveur d'une transformation profonde de notre société et de notre politique, notamment de notre politique économique.

Éveiller les derniers dormeurs

Mais, comme l'a dit le Maître DK dans son livre *L'Etat de disciple dans le nouvel âge,* tome 1 : *« Il faut porter un coup mortel à l'illusion du monde car elle maintient les fils des hommes en esclavage. »* Notre système économique international actuel est une illustration de cette illusion car il ne parvient pas à apporter un niveau de vie décent à près des deux tiers de l'humanité.

Malgré les revendications assumées de certains oligarques et des voix conservatrices de ce monde qui affirment que la solution est de contrôler et de réduire la population mondiale, la réalité est que la solution se trouve dans l'éveil de notre conscience à notre nature spirituelle. Lorsque nous reconnaîtrons cette nature, il nous sera naturel de créer un système économique fondé sur le partage équitable des ressources mondiales. Notre manière d'être en rapport avec nos concitoyens du monde changera, tout comme notre rapport à la vie en général.

La crise actuelle pourrait éveiller les derniers dormeurs. Et des organismes de l'Onu comme la Cnuced pourraient bien devenir les futurs piliers de la transformation économique tant attendue.

Auteur : Luc Guillory, collaborateur de Share International demeurant à Dijon (France).
Thématiques : Économie
Rubrique : De nos correspondants